

AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N° 16 // ÉTÉ 2010

PROTECTION DE L'ENFANCE

Les 4^{es} assises à Marseille

La DPJJ au cœur de la protection judiciaire de l'enfance.

p. 2

CONCOURS

Prix Initiatives Justice

Primer les innovations au service des justiciables.

p. 2

DÉCROCHEURS SCOLAIRES

DPJJ et DGESCO

Un même objectif de retour aux dispositifs de droit commun.

p. 3

RÉPARATION PÉNALE

Développer les lieux d'accueil

Le Val-d'Oise mutualise ses partenaires.

p. 5

PARCOURS DU GOÛT

Le goût de l'excellence

Une compétition qui valorise les activités de jour.

p. 8-9

POINTS DE VUE

La mesure judiciaire d'investigation

Christine EINAUDI, directrice du STEMO d'Arnouville-les-Gonesse.
Didier PODEVIN, juge des enfants au TGI de Dijon.

p. 10

PORTRAIT

Cœur d'or

Cyril Moré, parrain du Michelet.

p. 12



LES DIRECTEURS DE SERVICE DE LA PJJ

Profession manager



Que ce soit en milieu ouvert ou en hébergement, les directeurs de service de la PJJ sont sur tous les fronts. Secondés par les responsables d'unités éducatives (RUE) et en prise directe avec l'ensemble des acteurs de la justice des mineurs, ils sont désormais investis d'un rôle politique d'envergure.

Suite pages 6 et 7

À NOTER

VIDÉO

Episode 3 : l'EPE

Le troisième reportage de la série " Au cœur de la justice pénale des mineurs ", visible sur www.mineurs.justice.gouv.fr, porte sur un établissement de placement éducatif. Tourné à l'EPE de Fleury-les-Aubrais (45), le film montre au grand public le quotidien de cette structure d'hébergement collectif et le travail éducatif mené en direction des mineurs.

DÉCOUVERTE

Break à Roland Garros



Invités par la Fondation PNB-Paribas, des mineurs, impliqués dans une activité sportive, ont assisté aux matchs du 26 mai à Roland Garros. Un partenariat est en cours entre la PJJ et la Fédération française de tennis. A terme, des accords avec des ligues régionales permettront aux mineurs de pratiquer ce sport et de participer, dans le cadre de stages, à l'encadrement d'un tournoi (accueil, entretien).

CHANTIER

Embellir les obstacles

Grâce à la convention signée le 16 novembre 2009 entre la DIRPJJ Grand-Est et les Haras nationaux, 12 mineurs, du Service territorial éducatif de milieu ouvert et d'insertion de Nancy vont réaliser la signalétique d'entrée du site lorrain de Rosières. Dans le cadre d'un chantier, ils vont réaliser le panneau d'entrée, repeindre les barrières de carrière et les obstacles de saut.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Les 4^{es} assises nationales à Marseille

1 400 PROFESSIONNELS du secteur de la protection de l'enfance se sont retrouvés les 28 et 29 juin à Marseille. Pour la première fois cette année, une centaine de représentants de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) étaient présents. La loi du 5 mars 2007, votée à l'unanimité par le Parlement, a réaménagé le cadre d'intervention administratif et judiciaire en matière de protection de l'enfance. La première journée de ces assises a été consacrée aux incidences politiques de cette réforme de grande ampleur, dont les effets s'inscriront nécessairement dans la durée.

Une synthèse de la réflexion conjointe menée, en mai dernier, entre la DPJJ et de l'Observatoire national au développement de l'action sociale (ODAS), a fait appa-



De g. à d. : P.-P. Cabourdin, DPJJ, M. Amiel, Conseil général Bouches-du-Rhône, J.-L. Sanchez, président de l'ODAS, P. Adam, présidente du GIPED, et P. Didier-Courbin, adjoint au DGCS.

raître la nécessité, au niveau territorial, de coordonner les champs de compétences dans l'intérêt des parcours possibles entre les deux cadres d'intervention, administratif et judiciaire.

Dans son discours, Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ, a réaffirmé l'engagement de la DPJJ, rappelant que la prise en charge des mineurs délinquants a toute sa place au sein de la protection de l'enfance. Dans ce

contexte, il a redit « avec force » que « le travail éducatif au pénal n'est pas moins éducatif qu'au civil ». Tous les acteurs, PJJ en tête, ont démontré une volonté commune de se situer au cœur de la protection de l'enfance. Cette évolution, dans le sens du dialogue avec les conseils généraux, est le fruit d'une volonté politique portée par le garde des Sceaux. La justice des mineurs, qu'elle soit pénale ou civile, s'inscrit résolument dans le champ de la protection de l'enfance. ■

PREMIÈRE ÉDITION

Prix Initiatives Justice

LE MINISTÈRE de la Justice et des Libertés organise un concours visant à promouvoir et récompenser les initiatives innovantes des personnels de justice ou participant à ses missions (magistrats, fonctionnaires et contractuels des services judiciaires, de l'Administration pénitentiaire, de la Protection judiciaire de la Jeunesse et de l'administration centrale). Les candidats peuvent concourir, en individuel ou par équipe, dans deux catégories.

La première, « Rapprocher la justice des citoyens », regroupe toutes les initiatives destinées à mieux faire comprendre les institutions (organisation, fonctionne-

ment, métiers), mieux accueillir les publics ou encore mieux accompagner les citoyens (simplification des démarches, justice en ligne, dématérialisation, publics aux besoins spécifiques, handicap...).

La seconde, « Innover au bénéfice de l'institution », récompensera une initiative particulièrement novatrice (amélioration des outils professionnels, de méthodes ou de conditions de travail, propositions en matière de sécurité ou de développement durable ; développement des relations interprofessionnelles avec les auxiliaires de justice, experts, collectivités territoriales ou les autres admi-

Prix Initiatives
Justice 2010

nistrations). Pour chaque catégorie, les lauréats par équipe se verront attribuer un prix de 1 000 € et les deux gagnants en individuel, un prix de 700 €.

Dossiers de candidature à télécharger sur le site intranet du Secrétariat général ou celui de la DPJJ. Date limite de remise des dossiers : le 8 octobre 2010. Email : initiatives-justice2010@justice.gouv.fr / ou par courrier : Comité de sélection des Prix Initiatives Justice 2010 - ministère de la Justice et des Libertés - Secrétariat général -13, place Vendôme - 75001 Paris. ■

RÉPARATION PÉNALE

Le 95 mutualise ses partenaires

METTRE en œuvre des mesures de réparation pénale nécessite pour les services de la PJJ une recherche constante de partenaires susceptibles d'accueillir les mineurs. C'est dans ce but que la direction territoriale de la PJJ du Val-d'Oise et l'association Mars 95 ont formalisé, le 3 juin, en présence de leurs partenaires institutionnels et associatifs, la mutualisation des partenaires auprès desquels les mineurs effectuent les mesures. Dorénavant, toutes les conventions signées avec un partenaire seront des conventions partagées sec-

teur public et secteur associatif. Les mineurs du département du Val-d'Oise auront désormais accès, quel que soit le service mandaté, à un vivier de lieux d'accueil et d'activités plus large. Cette diversité permet d'adapter mieux encore la mesure à la situation et à la problématique de chaque mineur.

La réparation pénale est une mesure éducative prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale, auquel il est proposé de réaliser une activité d'aide ou de réparation au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité. La mesure vise à



Développer et diversifier les lieux d'accueil.

conduire le mineur à reconnaître sa responsabilité et peut être prononcée à tous les stades de la procédure. Chaque année, en France, 33 000 mineurs font l'objet d'une réparation pénale. Plus de 66% d'entre eux ne récidivent pas dans l'année qui suit l'exécution de la mesure. ■

DÉCROCHEURS SCOLAIRES

DPJJ et DGESCO : un même objectif

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE est une priorité partagée par la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) et la direction générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO). Philippe-Pierre Cabourdin et Michel Blanquer, respectivement directeurs de la DPJJ et de la DGESCO ont organisé, le 18 juin, une visite conjointe de deux structures prenant en charge des adolescents en rupture avec le système scolaire. Ils se sont rendus à Aubervilliers pour échanger, tout d'abord, avec les professionnels de l'établissement de placement éducatif. La plupart des mineurs qui y sont placés sont déscolarisés. Pour y remédier, les éducateurs prennent, dès l'arrivée du mineur, rendez-vous avec le Centre d'information et d'orientation qui va chercher la solution la plus adaptée. Diverses activités de jour



Visite de l'EPE d'Aubervilliers.

sont, par ailleurs, proposées par les éducateurs au sein de l'EPE (atelier d'écriture, cuisine, sport) pour que les mineurs retrouvent un rythme compatible avec la scolarité. La visite s'est poursuivie à la classe relais du collège Rosa Luxembourg. Les élèves ont témoigné de la pertinence du dispositif. Pour l'Education nationale, il s'agit de proposer aux élèves en situation de décrochage scolaire une classe à effectif très réduit avec un encadrement adapté. Les deux administrations visent un même objectif : la réintégration de ces élèves dans un dispositif de droit commun. ■

À NOTER

LE CHIFFRE CLEF
50%

C'est le taux de réussite des élèves de la classe préparatoire intégrée de l'ENPJJ aux épreuves du concours externe d'éducateur 2010. Sur les 21 candidats retenus sur dossier, 20 ont réussi les épreuves d'admissibilité et 10 feront leur rentrée, le 1^{er} septembre prochain à Roubaix, en tant qu'éducateurs stagiaires.

REPORTAGE

Avant-première



Le documentaire d'O. Delacroix et H. Lopez "Centres éducatifs fermés : la dernière chance" a été projeté en avant-première à la presse, dans le grand auditorium de l'administration centrale de la PJJ, le 7 juin, en présence de l'équipe éducative. Tourné au CEF de Tonnoy (54), il a été diffusé le 30 juin sur France 4.

EPM DE LAVAU
Fours solaires

Le service éducatif et l'enseignant de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Lavaur (Tarn) sensibilisent, depuis janvier, les jeunes détenus à la protection de l'environnement (création de jeux de société, construction de nichoirs). En juillet, les mineurs fabriqueront des fours cuiseurs écologiques, avec l'association Four solaire développement et la fondation Mohamed VI qui lutte contre la déforestation de l'arganier. Une fois achevés, ces fours seront envoyés au Maroc. Ce projet, financé par la mairie de Millau et le conseil régional, a été présenté lors du festival des lycéens et apprentis de la région.

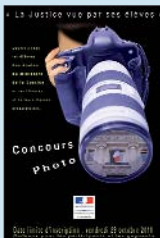
CONCOURS PHOTO

La justice vue
par ses élèves

LES ÉLÈVES des quatre écoles du ministère de la Justice et des Libertés (ENPJJ, ENAP, ENM, ENG) sont invités à donner leur vision de l'institution judiciaire.

Pour participer au concours "Justimages", il suffit de réaliser une ou plusieurs photos numériques, couleur ou noir et blanc, sur le thème de la justice (acteurs, lieux, etc.).

Le lauréat de chaque école, gagnera un cadre photo numérique et sera invité à visiter l'hôtel de Bourvallais. Date limite de candidature : 29 octobre 2010. Rens. : 01.44.77.66.82 / 70.30 ou justimages.dicom@justice.gouv.fr. ■



Lire et créer avec le 9^e art



© MARINE GUINLE / DIRPJJ SUD-OUEST

La journée de remise des prix, qui a lieu chaque année en octobre au théâtre de La Paillette à Rennes, permet de réunir mineurs et éducateurs pour récompenser les auteurs lauréats et présenter les ouvrages qui seront en lice pour l'édition suivante. Apprendre à formuler son opinion, développer des arguments pour la défendre devant les autres, apprendre à écouter ceux des autres, savoir que son avis sera entendu et pris en compte, tels sont les objectifs proposés aux jeunes jurés. Cette action inscrit les adolescents dans un processus à long terme, dans lequel ils peuvent s'impliquer pleinement et reconsidérer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Depuis 2003, la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image propose, tout au long de l'année, dans le cadre de l'opération Bulles en fureur, des formations de 3 jours aux professionnels de la PJJ. Marie Restoin, formatrice, témoigne : « La formation poursuit trois objectifs : désinhiber les participants face à la BD, leur apporter suffisamment de connaissance pour leur permettre de transmettre leur savoir aux mineurs ». Ces formations sont proposées sur tout le territoire. « C'est un excellent moyen de nous sensibiliser à la BD, témoigne Eva Pallas, formatrice ayant suivi la formation cette année, cela nous permet de mieux anticiper la manière dont les jeunes vont pouvoir réagir ». Renseignements auprès de M. Restoin : 05 45 38 65 67.

BULLES EN FUREUR

La fureur de lire

Ce concours propose aux mineurs d'élire un album parmi une sélection de six ouvrages (catégories ados et pré-ados). Lire, écrire, développer son sens critique, mineurs et éducateurs se préparent pendant un an dans les structures. Illustrations de ce travail en Gironde avant la remise des prix le 16 octobre à Rennes.

EN SITUATION d'échec scolaire ou " décrocheurs ", les mineurs suivis par la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ont souvent développé une appréhension et un sentiment de rejet à l'égard des apprentissages scolaires. Le temps de leur prise en charge peut être l'occasion pour eux, accompagnés de leurs éducateurs, professeurs techniques et enseignants, de découvrir ou de retrouver le goût d'apprendre. Passer par le biais d'actions culturelles permet un accès aux savoirs de base d'une manière autre que la voie scolaire classique. Depuis 1991, en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, les services de la PJJ, du secteur public et du secteur associatif habilité, organisent Bulles en fureur, un concours qui permet aux mineurs d'être acteurs en tant que votants. Pendant un an, ils lisent avec l'aide de leurs éducateurs une sélection de bandes dessinées qu'ils analysent avant d'élire celles qu'ils préfèrent selon deux catégories (ados et pré-ados). En Gironde, deux structures PJJ s'appuient de manière différente sur ce dispositif éducatif pour remobiliser les mineurs autour de la lecture et du français. A l'Unité éducative d'activités de jour (UEAJ) de Bordeaux, les professionnels proposent un atelier dans le cadre des activités de jour. Encadré par



© MARINE GUINLE / DIRPJJ SUD-OUEST

Atelier dessin à l'UEAJ de Bordeaux.

Sylvie Monin et Magalie Outrey, éducatrices à l'UEAJ, il est animé par Laureline Mattiussi, auteur de BD. « L'objectif est avant tout de s'inscrire dans un principe de narration et de construction d'un propos », explique l'intervenante. Pour que les mineurs participent et s'impliquent, plusieurs activités sont proposées : lecture, dessin, travail sur les volumes. A Gradignan, la Maison d'enfants à caractère social de l'association Saint-François-Xavier a aussi choisi de s'appuyer sur ce support éducatif et prépare activement la journée du 16 octobre. Véronique Castet, bibliothécaire de la structure, accompagne sept mineurs, une fois par semaine depuis plusieurs mois, dans la lecture et le décryptage des bandes dessinées sélectionnées. Pour les aider à structurer leur réflexion et la retranscrire, la bibliothécaire a conçu et réalisé des carnets

baptisés " J'argumente et je choisis ". Cet outil, remis à chaque mineur participant à l'atelier encadré par Eva Pallas, formatrice, permet de susciter la réflexion et un esprit critique. « A chaque séance, les mineurs prennent des notes, rédigent des commentaires et évaluent chacune des bandes dessinées étudiées. Nous les aidons à développer une argumentation, à dépasser le simple j'aime-j'aime pas ». Mais l'objectif de Bulles en fureur c'est aussi bien sûr la simple découverte du plaisir de lire, volonté première des créateurs de la manifestation, André-Georges Hamon, éducateur, et André Noblet, libraire et ancien éducateur. « Nous réduisons, souvent par habitude, la lecture à une fonction utilitaire. Mais lire c'est aussi se retrouver en soi pour s'évader un instant et se plonger dans d'autres univers imaginaires. Rêver, laisser vagabonder ses émotions en toute liberté ». ■

CHALLENGE MICHELET 2010

Rencontres sportives au sommet

Le 38^e Challenge Michelet, organisé par la PJJ et l'association Edmond Michelet-Henri Bailly, a réuni plus de 300 mineurs sous mandat judiciaire à Grenoble (Isère). Ce sont toutes les valeurs véhiculées par le sport qui ont rassemblé les participants.

ONZE délégations représentant les neuf inter-régions de la Protection Judiciaire de la jeunesse (PJJ), et deux délégations européennes invitées, belge et espagnole, se sont affrontées avec fair-play lors des épreuves sportives du 17 au 22 mai.

Athlétisme, football, basketball, escalade, cross et natation, c'est dans une ambiance de fête et de solidarité que s'est déroulée la manifestation. Plus qu'une compétition, c'est une aventure humaine. Les jeunes athlètes sont choisis sur leurs résultats sportifs bien sûr mais également sur leur motivation à s'investir dans un projet collectif et leur capacité à respecter les règles.

Sur place, tous ont fait honneur à l'esprit du Challenge. Les équipes se sont soutenues dans l'effort et ont applaudi les performances de leurs adversaires. Les vainqueurs ont même fait une haie d'honneur à leurs challengers arrivés à la seconde place, et réciproquement. Sur les visages des jeunes sportifs, il y a eu de la joie et de la fierté. La fierté d'avoir donné le meilleur de soi, et la joie de se sentir valorisé.

L'inter-région Centre-Est, organisatrice 2010, avait choisi le thème de la rencontre pour décliner les ateliers proposés en marge des épreuves. Rencontre avec l'Histoire, en mémoire de l'engagement d'Edmond



© ELSA PALANDIANDIRPJJ CENTRE-EST

Michelet et de celui du Vercors, dans la Résistance. Rencontre de la montagne et ses métiers, avec un échange avec des guides et des secouristes de haute montagne. Rencontre avec soi, à travers des ateliers santé, massage, et des activités culturelles. Et enfin, rencontre avec l'autre et sa différence, avec la participation de la LICRA ou encore de sportifs handisport, comme Cyril Moré, parrain depuis deux ans (voir son portrait p. 12). L'organisation de cet événement national a, par ailleurs, été l'occasion pour la DIR Centre-Est de créer une dynamique particulière. Les services PJJ de l'inter-région se sont impliqués et ont su mobiliser les mineurs autour de projets éducatifs

(création des podiums, signalétique, trophées affiches, expositions, confection des buffets).

Grâce au soutien des partenaires (mairie de Grenoble, préfectures de l'Isère et du Rhône, Conseil général de l'Isère, Comité régional olympique et sportif de Rhône-Alpes, magistrats), à l'implication des éducateurs et aux efforts des jeunes, l'édition 2010 a été, une fois encore, une belle fête du sport.

« Vous étiez tous dignes de gagner. C'est d'abord cette dignité-là qui importe », a lancé le DPJJ à l'ensemble des challengers lors de la cérémonie de clôture. Rendez-vous est pris pour l'édition 2011 qui se tiendra à Bayonne en mai prochain. ■

LE PODIUM 2010

Pour la première fois depuis la création du Challenge, c'est la délégation Centre-Est qui a remporté cette 38^e édition, suivie des athlètes du Sud-Est et du Grand-Ouest. Le prix du fair-play a été décerné à la délégation Grand-Nord.

Classement final

1. Centre-Est	285 points
2. Sud-Est	279,5
3. Grand-Ouest	270,5
4. Sud	264,0
5. Grand-Est	247,0
6. Grand-Nord	216,5
7. Belgique	188,5
8. Centre	165,5
9. Sud-Ouest	131,5
10. Ile-de-France/OM	105,0
11. Catalogne	72,5

Manifestation nationale, créée en 1972 par Henri Bailly en l'honneur de l'ancien garde des Sceaux, le Challenge Michelet vise à favoriser l'insertion sociale des adolescents par la pratique sportive.



© ELSA PALANDIANDIRPJJ CENTRE-EST

Pour préparer cette semaine intensive, les délégations s'entraînent et organisent des rassemblements sportifs tout au long de l'année. L'édition 2009 avait été remportée par la délégation du Sud-Est, suivie de celle du Centre-Est et du Grand-Est pour la troisième marche du podium.



© ELSA PALANDIANDIRPJJ CENTRE-EST

Tous les résultats sur www.challenge-michelet.org

DANS LES TEXTES

Le corps des directeurs de service de la PJJ est composé de deux grades. Il est accessible par concours externe, concours interne, 3^e voie, détachement ou promotion interne (décret du 24 mai 2005 portant statut particulier du corps des directeurs de service de la PJJ modifié par le décret du 30 avril 2007 / décret du 23 décembre 2006 relatif aux règles du classement d'échelon consécutif à la nomination dans certains corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat / arrêté du 26 mai 2005 fixant les échelonnements indiciaires applicables aux emplois des directeurs territoriaux et des directeurs fonctionnels et au corps des directeurs de service de la PJJ).

Les directeurs de service suivent une formation de 2 ans qui alterne enseignements théoriques, apprentissages techniques, mises en situation dispensées par l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse à Roubaix, avec des stages auprès de professionnels de l'institution et de ses partenaires. Le directeur de service assure la direction des établissements et services territoriaux du secteur public de la PJJ. Il organise et garantit la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'action d'éducation. Garant de la qualité de la prise en charge éducative et du maintien de la continuité des parcours des jeunes, il pilote la représentation des intérêts de la mission de la PJJ et assure la coordination des unités placées sous son autorité. Avec la mise en place des responsables d'unité éducative à partir de 2010, les fonctions du directeur de service comporteront à l'avenir une dimension politique et de pilotage plus importante.

LES DIRECTEURS DE SERVICE DE LA PJJ

Profession manager

Que ce soit en milieu ouvert ou en hébergement, les directeurs de service de la PJJ sont secondés par les responsables d'unités éducatives (RUE) et en prise directe avec l'ensemble des mineurs, ils sont désormais investis d'un rôle politique d'envergure.

« *J'AIME que ça bouge !* ». Claire-Amélie Bertrand, directrice du service territorial éducatif de milieu ouvert (STEMO) Val-de-Seine, ne s'est pas trompée de métier. Son agenda bien rempli en atteste. A 31 ans, elle est responsable des trois unités éducatives de milieu ouvert (UEMO) des Yvelines (Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Houilles) et d'une permanence éducative à Poissy. Avec 38 personnels sous son autorité, les journées de la directrice se suivent et ne se ressemblent jamais. Investis par le directeur territorial d'une responsabilité budgétaire, administrative, éducative et pédagogique, les directeurs de service accomplissent des tâches très variées qui requièrent une organisation sans faille.

PORTER LES ORIENTATIONS DE LA PJJ

Départ le matin de l'UEMO des Mureaux, la " maison mère " de son service, direction l'UEMO de Mantes-la-Jolie, où Jean-Marc Vermillard, récemment nommé directeur territorial adjoint des Yvelines vient se présenter à l'équipe éducative. « *Garante du cadre auprès de mes équipes, j'assume un rôle institutionnel*, explique la jeune femme. *Le directeur territorial porte la politique, le directeur de service est chargé de sa mise en œuvre sur ses unités* ».

A l'écoute, Claire-Amélie Bertrand anime la réunion et fait le lien entre ses person-

nels et le directeur territorial adjoint. « *Je développe des stratégies et porte les orientations de la PJJ auprès des personnels et des partenaires* ».

Elle participe aux réunions de politiques publiques de son secteur (contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance et contrats urbains de cohésion sociale). « *J'y présente les missions de la PJJ. Je rencontre également nos partenaires du secteur associatif, les services pénitentiaires d'insertion et de probation et les services du Conseil général* ». Depuis sa prise de fonction, en décembre 2009, elle a également rencontré les magistrats du secteur.

La fonction de directeur de service a résolument évolué avec la délégation de la gestion directe de l'action éducative et du suivi des mineurs, missions désormais dévolues aux responsables d'unités éducatives (RUE). « *Ce passage de relais nous laisse maintenant du temps pour la mise en place du dispositif accueil-accompagnement et la gestion des ressources humaines (recrutement, suivi de carrières de tous les personnels, entretiens professionnels), chronophage* ». Claire-Amélie Bertrand intervient aussi en cas de difficulté particulière sur l'une de ses unités. « *Le directeur se doit d'être réactif et assure alors une présence accrue aux côtés du RUE pour apporter des solutions* ». Idem quand une difficulté



© LAURENCE CAVE / DFLU-SCORE

Claire-Amélie Bertrand, directrice du STE

d'articulation dans la prise en charge d'un mineur est constatée. « *Cela se règle entre directeurs de service de milieu ouvert et d'hébergement par exemple* ».

Un directeur est partout et jongle avec toutes ces casquettes. La directrice estime consacrer 30% de son temps aux tâches administratives, 50% aux ressources humaines et au travail de coordination, 20% aux politiques publiques. Chaque semaine, elle s'astreint à assister à une réunion de fonctionnement sur l'un de ses services, à une réunion de politiques publiques et à un entretien approfondi avec l'un de ses responsables d'unité éducative. « *La communication est permanente entre Claire-Amélie Bertrand et moi*, constate Jacques Roux, RUE de milieu ouvert de Mantes-la-Jolie. *Je lui fais remonter les infos des terrains. La directrice fait l'interface entre les services et le directeur*

Suite de la page 1

tous les fronts.
des acteurs de la justice



MO Val-de-Seine, et Jacques ROUX, RUE.

territorial. C'est la voix de transmission de la hiérarchie, à nous RUE de transmettre les messages aux éducateurs ».

DIRECTEUR DE SERVICE : UN NOUVEAU MÉTIER

Retour à l'UEMO des Mureaux, un coup d'œil sur ses mails, des coups de fil à passer, des rendez-vous à caler, un déjeuner sur le pouce et Claire-Amélie Bertrand remonte en voiture. Cap sur la direction territoriale à Versailles pour une réunion de préparation des Parcours du goût. C'est l'heure pour la directrice d'endosser son habit de gestionnaire, de parler devis et organisation de cette manifestation qui accueille à Buc 35 services de la PJJ et 2 équipes européennes (espagnole et allemande) pour une compétition de haut niveau culinaire (voir p. 6).

A l'occasion de la création d'une interdépartementalité Côte-d'Or / Saône-et-Loire, une unité éducative d'héber-

gement diversifié (UEHD) va être créée dans le 71, aux côtés de l'unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) du 21.

Alain Charmoille, directeur de l'établissement de placement éducatif (EPE) de Dijon, chapeautera donc deux responsables d'unité éducative au 1^{er} janvier 2011.

« Actuellement, je vois beaucoup les mineurs », explique le directeur de cet établissement mixte qui accueille 12 mineurs. « Mes missions aujourd'hui vont de la question des lessives à la gestion de situations complexes avec les magistrats. Aujourd'hui, je consacre 90% de mon temps à écouter les personnels et les mineurs placés. Ce sont les RUE qui vont désormais tenir ce rôle ». Selon lui, l'institution, les familles et les mineurs pris en charge ont tout à gagner à cette nouvelle répartition des tâches.

« Sortir du quotidien va nous permettre de mieux appréhender le fonctionnement d'un établissement et l'action éducative en général ».

Chaque unité éducative disposera d'un binôme de direction. « C'est la première fois que l'on comptera, sur une même unité, deux cadres à des niveaux de responsabilité différents ». Le RUE est l'interlocuteur privilégié du directeur. « Le RUE pilote l'action éducative, le directeur de service en demeure l'instructeur ». En hébergement, le directeur de service est le chef d'orchestre qui garantit le rôle et la place de chacun des membres des équipes. « C'est ce qui lui permet de jouer la même partition, à l'unisson avec le RUE. Pouvoir partager les décisions et les responsabilités avec eux va nous permettre de rompre un sentiment de solitude. Cela va aussi résoudre le problème

des astreintes et des congés. Dorénavant il y aura toujours un cadre à la tête du service ». Pour l'heure, le directeur n'a que peu de temps à consacrer au volet politique de sa fonction. Il se réjouit de pouvoir développer les partenariats et participer davantage aux politiques publiques. Alain Charmoille a débuté sa carrière à la PJJ en 1994 comme éducateur en hébergement à Chaumont (Haute-Marne) puis chef de service éducatif. Devenu directeur par la voie de la liste d'aptitude, il a assuré la direction par intérim du Centre éducatif fermé de Châtillon-sur-Seine avant d'être affecté à l'EPE de Dijon en septembre 2007. A terme, il souhaite devenir auditeur puis rejoindre une direction territoriale. Une preuve par l'exemple que la PJJ offre des opportunités de carrières, riches de responsabilités diverses. ■

Garantir la qualité de l'action éducative

EDUCATEUR PJJ en milieu ouvert à Tourcoing puis en hébergement à Poix-du-Nord, Hakim Hamadi a passé le concours de directeur de service en 2008.

La formation à l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) nous prépare la première année à appréhender la dimension politique de nos fonctions. La rencontre de l'ensemble des partenaires de la PJJ (magistrats, Aide sociale à l'enfance, Education nationale, police locale) et les stages de terrain nous font prendre conscience des réalités de chacun. Le métier a



Hakim Hamadi,
directeur stagiaire.

beaucoup évolué. La fonction politique a pris de l'ampleur. Ce qui compte c'est la qualité de la délégation, au responsable d'unité éducative (RUE) notamment.

L'articulation doit être pensée et s'appuyer sur le projet de service. La deuxième année de formation à l'ENPJJ est axée sur la lettre de mission du directeur territorial qui donne un cadre précis aux directeurs de services. Une attention particulière est portée à leur mission fondamentale : la prise en charge des mineurs délinquants. Chaque décision doit être prise dans le sens

d'une plus-value. Ma formation s'achève en juillet 2010 par un stage de 7 semaines dont 2 pendant lesquelles j'assurerai l'intérim du directeur de l'EPE de Bruay-La Buisnière (Pas-de-Calais). Une fois mon rang de classement connu, je souhaite débiter ma carrière en hébergement. Les qualités requises pour faire un bon directeur ? Respecter l'articulation de la chaîne hiérarchique, être prévoyant, rigoureux, empathique pour tendre vers la juste décision.

C'est sur son éthique que le directeur peut construire son autorité auprès de son équipe. Dans cette optique, j'ai envie de susciter de la motivation et de me positionner en manager. ■

L'UEAJ de Nevers en coulisses



© DIRPUJ CENTRE

Après deux participations dans la catégorie amateurs, et un 1^{er} prix décroché en 2006, l'Unité éducative d'activités de jour (UEAJ) de Nevers a concouru cette année dans la catégorie professionnelle, avec un dessert baptisé "La fleur aux cinq saveurs", composé de cinq coulis de fruits et de légumes, et de fruits de saison.

Dans ce service, homologué centre de formation avec deux professeurs techniques, les mineurs ont le statut de stagiaires dans le cadre d'une remobilisation et découverte des métiers.

Dans cette UEAJ, le travail éducatif est notamment axé sur la restauration et les métiers de bouche. Dans le cadre des activités de jour, les mineurs pris en charge travaillent (cuisine et service) au restaurant d'application de la PJJ de Nevers, à l'atelier pâtisserie et préparent des buffets pour divers événements.

Préparé dès janvier, le concours des Parcours du goût a mobilisé l'ensemble des personnels, les cuisiniers, l'infirmière départementale, ainsi que neuf mineurs. La recette a été répétée maintes fois pour être parfaite le jour J. Pour le stand, une toue cabanée de 2 mètres a été fabriquée et des spécialités nivernaises ont été concoctées pour les visiteurs des Parcours. Chaque année, en moyenne, 8 mineurs de l'UEAJ signent un contrat d'apprentissage, et 3 obtiennent un CAP.

PARCOURS DU GOÛT

Apprendre le goût de l'exo

Cette compétition gastronomique annuelle de haut niveau met à l'honneur le travail réalisé au sein des 37 ateliers cuisine et des 51 restaurants d'application de la Protection judiciaire dans le cadre des activités de jour.

150 MINEURS sous mandat judiciaire, venus des quatre coins de France et d'Europe, avec deux équipes catalane et allemande invitées, se sont donné rendez-vous les 12 et 13 juin à Buc (Yvelines), pour participer aux Parcours du Goût 2010. Exercice imposé : réaliser devant plusieurs jurys une recette en 40 minutes sur le thème "Les festins du Roi".

« La cuisine permet de mobiliser les mineurs autour d'activités structurantes, de favoriser l'apprentissage de la rigueur, de l'écoute et du respect et du suivi des consignes », a rappelé Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse, venu inaugurer cette 11^e édition des Parcours du Goût. Dès 9 heures, l'ef-

fervescence est palpable. Les jeunes se frayent un chemin, plateaux chargés à la main, dans les allées du chapiteau de Buc pour mettre en appétit les visiteurs et faire découvrir les saveurs de leur région. Foie gras, rillons, aligot, kouign aman, partout, narines et papilles sont en éveil.

Les 28 stands, réalisés et tenus par les différentes équipes, témoignent de talents de création. Chacun a apporté un peu de son terroir, de sa région et de sa culture pour les faire découvrir et partager. C'est le cas d'André, 16 ans, fier de participer à l'événement « pour montrer ce que vaut la Lorraine ».

Bientôt, il sera temps pour les équipes de monter sur le podium pour aller chercher sa



© MARIE-LAURE TENAUD / DIRPUJ ILE-DE-FRANCE/OUTREMER

Les mineurs réalisent des plats devant un jury

torque de cristal, récompensant les meilleures recettes et les plus beaux stands. Cette année, c'est Michel Roth, chef étoilé des cuisines du Ritz, qui a accepté d'être

LES LAURÉATS 2010

Le stand :

- 1^{er} : CER de Clumont - CER de Kreuzweg
- 2^e : EPE de Mont-de-Marsan
- 3^e : EPE Rennes STEI Bouguenais

Catégorie " Occasionnels " :

- 1^{er} : AJES Réalise
- 2^e : UEMO Chalon-sur-Saône
- 3^e : STEMOM Nancy EPE Laxou

Catégorie " Professionnels " :

- 1^{er} : Foyer de Razimont
- 2^e : EPE Rennes STEI Bouguenais
- 3^e : Maison d'enfants de Quézac



© M.-L. TENAUD / DIRPUJ IDF-OM

Jury Jeunes :

EPE de Maubeuge et STEMOM de Verdun

Prix Coup de Cœur :

Un mineur, pris en charge à l'EPE de Mont-de-Marsan, particulièrement impliqué, passera une journée avec Michel Roth dans les cuisines du Ritz à Paris.



© M.-L. TENAUD / DIRPUJ IDF-OM

excellence

toute l'année,
de la Jeunesse,



préparés et savoureux en 40 minutes
par un jury exigeant.

le parrain d'honneur des
Parcours du goût.

Pour gagner leurs galons, les
mineurs, encadrés et encouragés par leurs éducateurs et professeurs techniques, vont

se succéder deux jours
durant sur le podium et proposer leurs réalisations à la dégustation des jurys.

Sur l'estrade, les gestes sont précis, les équipes solidaires. Chacun est à sa place. Chacun sait ce qu'il a à faire pour avoir "répété" l'exercice plusieurs semaines auparavant, au sein des structures où ils sont pris en charge. Les recettes ont ainsi été perfectionnées de jour en jour pour atteindre le résultat souhaité.

DES GESTES PROFESSIONNELS

Emincer, tailler, dresser, autant de gestes professionnels qui n'ont plus de secret pour eux. Quand les assiettes arrivent sous les yeux des jurys et des visiteurs, tous les sens sont sollicités. C'est un sans faute : la présentation, les couleurs, les parfums, tout y est ! Le professionnalisme aussi. « *Tout ce qui a été servi ici aujourd'hui aurait pu l'être dans un res-*



Philippe-Pierre Cabourdin, DPJJ,
a visité les stands.

taurant », témoigne le président du jury occasionnel, professeur de cuisine.

L'esprit de cette manifestation, créée en 1998, est resté le même. C'est un moment phare pour les ateliers cuisines et les restaurants d'application, qui viennent, le temps d'un week-end, montrer le résultat d'un travail de plusieurs mois.

Les Parcours du goût sont aussi l'occasion de mobiliser autour d'une activité concrète les jeunes cuisiniers en herbe, placés et/ou suivis par des services de milieu ouvert.

Pour chacun des participants, les Parcours du goût sont une victoire, une démonstration de la qualité du travail accompli, un premier pas vers une insertion réussie. « *La cuisine est un merveilleux vecteur d'insertion, témoigne Michel Roth. Cela permet d'apprendre à travailler en équipe, à recevoir des ordres et à respecter les règles. C'est, en outre, très valorisant pour ces jeunes. Le cuisinier donne du bonheur aux personnes qui dégustent ses plats.* » ■

La cuisine, vecteur d'insertion

Les services de la PJJ recherchent la meilleure insertion sociale et professionnelle possible des mineurs dont ils ont la charge.



Préparatifs au Centre éducatif renforcé de Clumont (67).

La cuisine et le service constituent des supports éducatifs particulièrement intéressants et deux secteurs vecteurs d'emploi.

Il existe actuellement 37 ateliers cuisine et 51 restaurants d'application, secteurs public et associatif confondus de la Protection judiciaire de la Jeunesse, où les mineurs se voient proposer une sensibilisation ou une préformation aux métiers de la cuisine et du service en salle.



Des tours de main maîtrisés.

Ces 88 structures sont autant de lieux de resocialisation pour ces adolescents en manque de repères et de règles (rigueur, ponctualité, respect des règles d'hygiène et de sécurité, contact avec un public, écoute). 51 d'entre elles leur permettent d'acquérir une formation pré-professionnalisante. Ces activités de jour et formations constituent un tremplin pour accéder aux formations de droit commun et décrocher un stage ou un emploi.

ONZE ÉDITIONS DE CHOIX

Les Parcours du goût sont nés dans les Vosges.

Organisé jusqu'en 2004 à Epinal, le concours a ensuite pris ses quartiers en Loire-Atlantique, à Nantes en 2005 (*Parfums exotiques*) puis à Rezé en 2006 (*Saveurs fruitées*). En 2007, les Parcours du goût ont traversé la France pour s'installer en Saône-et-Loire, à Chalon-sur-Saône (*Du chocolat dans tous ses éclats*). En 2008, direction Aubagne dans les

Bouches-du-Rhône (*Panier méditerranéen et saveurs du Sud*). En 2009, la manifestation a eu lieu dans les Pyrénées-Orientales (*Entre mer et montagne, un cru catalan*). En 2010, c'est à Buc (Yvelines) que la direction inter-régionale Ile-de-France/Outre-Mer a organisé cette 11^e édition.



Michel Roth,
parrain 2010.



À NOTER

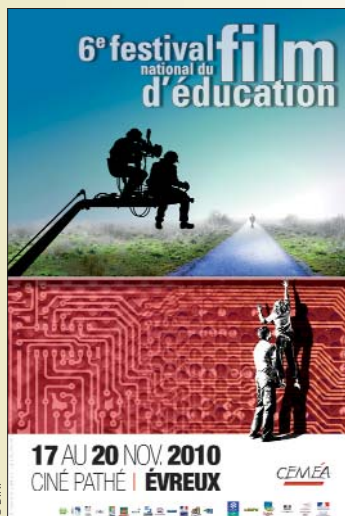
18 ET 19 SEPTEMBRE

Les journées
du patrimoine

Depuis 2009, le ministère de la Culture et de la Communication et la PJJ souhaitent sensibiliser au patrimoine les mineurs sous mandat judiciaire, éloignés de l'offre culturelle. Les services sont invités à entreprendre des actions éducatives à vocation culturelle, en prenant attache avec un site du patrimoine pour construire des actions pérennes.

Inscription auprès de la DRAC de votre région. Informations : www.culture.gouv.fr
Tél. 01 44 77 70 00.

DU 17 AU 20 NOVEMBRE

Festival
du film d'éducation

Ce festival, organisé depuis 6 ans à Evreux, présente des films, des courts métrages ainsi que des documentaires sur des thématiques liées à l'éducation. Ouvert à un public large de parents, responsables politiques, associations, collectivités locales, enseignants et éducateurs, il permet aux différents acteurs concernés de se retrouver après les projections pour des débats et des tables rondes.
www.festivalfilmeduc.net

LAMESURE JUDICIAIRE D'INVESTIGATION

« Pour une prise en charge de qualité »

Christine EINAUDI, directrice du STEMO d'Arnouville-les-Gonesse

J'AI FAIT PARTIE du groupe qui a conduit une réflexion sur l'élaboration de la circulaire sur la mesure d'investigation judiciaire socio-éducative, menée par l'administration centrale.

Professionnels de la PJJ et du secteur associatif habilité (éducateurs, directeurs de service, psychologues), nous avons été animés par une philosophie commune sur l'objectif et le contenu de la mesure. Au civil comme au pénal, celle-ci poursuit la même finalité : la recherche d'informations sur la situation et la personnalité du mineur, la plus objective et la plus précise possible, pour aider le magistrat à prendre sa décision, de la manière la plus éclairée possible. Au moment



© D.R.

où l'on constate une baisse de l'enquête sociale et un recours accru au recueil de renseignement socio-éducatif au pénal, il était nécessaire de re-situer l'investigation dans un contexte d'actualité qui tienne compte de l'évolution législative. La qualité du travail d'investigation est

essentielle car elle intervient au début de l'intervention judiciaire. Une investigation réussie concourt à une prise en charge de qualité. La circulaire permet une formalisation plus grande du travail. L'accent est mis sur l'indispensable approche pluridisciplinaire qui permet de croiser les regards sur la situation d'un mineur.

La mesure d'investigation comprendra un module de base, enrichi par des modules complémentaires, s'il existe des problématiques particulières. Il appartient au magistrat d'en déterminer le contour. Les éducateurs disposeront d'outils, d'une méthode et d'une formation dédiée pour mener à bien cette mission. ■

« Moduler l'investigation est une bonne chose »

Didier PODEVIN, juge des enfants au TGI de Dijon

POUR NOUS, magistrats, la mesure d'investigation est un plus.

Elle doit nous apporter des informations dont nous ne disposons pas déjà quant à la situation d'un mineur. Toutes les situations, uniques par nature, ne requièrent ni les mêmes recherches, plus ou moins poussées, ni donc le même temps. Nous offrir la possibilité de moduler l'investigation selon les situations que l'on va découvrir m'apparaît donc comme une bonne chose. Cela devrait permettre de tenir compte du degré de complexité de chaque cas.

En tant que magistrats, nous sommes les ordonnateurs de cette mesure. A ce titre, il nous appartient d'en déter-

miner les contours. Si la réforme de l'investigation vise une amélioration de l'évaluation, notamment grâce à une approche pluridisciplinaire, c'est une bonne chose.

Je suis déjà satisfait au sein de ma juridiction des écrits que nous remettent les éducateurs. Je les trouve déjà élaborés et structurés. Mais il y a peut-être un effort de synthèse à réaliser, notamment en ce qui concerne le croisement des informations relatives aux différentes disciplines.

Il faut trouver un équilibre, un juste milieu entre la richesse des contenus des rapports qui nous sont très utiles et la restitution synthé-



© D.R.

tique que les éducateurs doivent nous en faire pour éclairer, de la façon la plus complète et la plus efficiente possible, nos décisions. ■

STEMO : Service territorial de milieu ouvert
TGI : Tribunal de grande instance

CENTRE **À BONNE ÉCOLE**

Encadrés par deux éducatrices, sept mineurs placés à l'EPE d'Auxerre ont passé le 30 juin à l'école nationale de police de Sens (Yonne). Chacun a été pris en charge par un élève-tuteur. Cette action visait à faire se rencontrer jeunes et représentants de l'autorité pour changer les regards. Pour préparer cette journée, le major Thierry Goblet s'était rendu au préalable à l'EPE pour exposer son parcours aux mineurs et leur faire part de son expérience.

SUD **CITOYENS DE FOIX**



© AMÉLIE LE GOULPDRIFU SUD

Quatre mineurs ont été convoqués et accueillis les 8 et 9 juin par la vice-procureur du tribunal de grande instance pour le premier stage de citoyenneté organisé par l'UEMO de Foix (Ariège). D'abord sensibilisés aux dangers de l'alcool, ils se sont ensuite entretenus avec un élu sur les conséquences des incivilités et dégradations sur sa commune. En parallèle, les éducateurs du service ont accompagné les mineurs pour une action de nettoyage des berges de l'Ariège avec le club de kayak local. Chaque mineur a rédigé, à l'issue du stage, un bilan personnalisé.

ILE-DE-FRANCE/OUTRE-MER **NOUVELLES IMPRESSIONS**

Epigraph, atelier d'imprimerie rattaché à l'UEAJ de Saint-Denis, a inauguré ses nouveaux locaux à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Cet espace, plus vaste, a permis l'acquisition de nouveaux matériels pour un apprentissage plus étendu des métiers de l'imprimerie. Depuis plus de 25 ans, Epigraph accueille 30 jeunes en difficulté par an pour des stages de découverte notamment. L'atelier tend aujourd'hui vers la pré-professionnalisation dans le cadre du module acquisition à dominante professionnelle.

GRAND-OUEST **MINEURS PROGRAMMATEURS**

Dans le cadre du dispositif accueil-accompagnement, les mineurs pris en charge à l'EPE des Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire) remettent en état des ordinateurs de la PJJ Grand-Ouest qu'ils donneront, dans le cadre d'une cession à titre gratuit, à une association humanitaire qui les acheminera à Behi-Mellal au Maroc. Deux après-midis par semaine, les jeunes, avec deux éducateurs, démontent, nettoient, réparent et réinstallent les disques durs.

GRAND-EST **SUR LES PLANCHES**

12 mineurs des EPE de Bar-le-Duc et Laxou, du STEMO de Nancy et des STEMOI de Verdun, Epinal et Metz, ont participé à un camp théâtre, du 5 au 10 juillet à Epinal. Au programme, écriture et création d'un spectacle, avec deux comédiennes professionnelles engagées sur ce projet, qui a fait la part belle à l'improvisation mais aussi à des notions telles que l'investissement personnel, la vie en collectivité ou la prise de parole en public avec une représentation sur scène le 9 juillet qui a fait l'objet d'une captation, en vue d'un montage vidéo par l'UEAJ de Montbéliard.

SUD-EST **CULTIVER LES TALENTS**

Au cœur de la campagne aixoise, le STEMOI Relais du soleil prépare les jeunes à construire leur projet de vie, dans le cadre des activités de jour. Grâce aux partenariats locaux tissés avec l'Education nationale et les entreprises alentours, un large éventail d'activités leur est proposé : suivi scolaire, environnement et horticulture, restauration, second œuvre bâtiment et carénage, découverte des métiers, pratiques artistiques. En 2009-2010, la majorité des 50 mineurs suivis par la PJJ ou la Mission locale a réintégré un dispositif scolaire ou de professionnalisation de droit commun, à l'issue de sa prise en charge.



© J.-R. PINGUET/DIRPJJ SUD-EST

SUD-OUEST **RÉPARATION ADAPTÉE**

L'UEMO de Bayonne a mis en œuvre 73 mesures de réparation pénale de janvier à mai 2010, parmi lesquelles 52 ordonnées par le parquet en alternative aux poursuites. Sollicitées par le procureur, les équipes éducatives ont élaboré des fiches thématiques destinées à faciliter la lisibilité des mesures. Contenu, partenaires, intervenants, faisabilité, mise en œuvre, ces fiches techniques permettront aux magistrats de prescrire la mesure de réparation pénale la plus adaptée possible au regard du délit commis.

GRAND-NORD **RAID AVENTURE**

40 mineurs pris en charge dans les structures de la DIR Grand-Nord ont participé au Raid aventure, du 23 au 26 juin aux alentours de Beauvais (Oise). Organisé depuis dix ans, ce rassemblement sportif comporte des épreuves exigeantes. Course d'orientation nocturne, vélo tout chemin, randonnée pédestre, canoë-kayak, les équipes se sont affrontées dans le respect des valeurs du raid : fair-play, solidarité, respect de soi et des autres.

CENTRE-EST **UNE BIBLIOTHÈQUE À L'EPM**

Outre l'organisation de nombreuses activités culturelles (théâtre, danse...), le service éducatif de l'EPM du Rhône a ouvert au mois de juillet une bibliothèque constituée d'un fonds de 1 800 ouvrages achetés par la PJJ, auxquels s'ajouteront des abonnements et 300 livres mis à disposition par la médiathèque de Meyzieu. Les mineurs incarcérés pourront y accéder chaque semaine en période de vacances scolaires et, tous les 15 jours, à partir de septembre, pour y emprunter 7 livres ou revues. La bibliothèque sera animée par des professionnels de la PJJ, formés à des logiciels professionnels. Elle accueillera également des expositions. Des rencontres-débats avec des écrivains seront aussi proposées. ■

Glossaire

DIR : direction inter-régionale
EPE : établissement de placement éducatif
EPM : établissement pénitentiaire pour mineurs
PJJ : protection judiciaire de la jeunesse
STEMOI : service territorial de milieu ouvert et d'insertion
UEAJ : unité éducative d'activités de jour
UEMO : unité éducative de milieu ouvert

CYRIL MORÉ, CHAMPION PARALYMPIQUE, PARRAIN DU CHALLENGE MICHELET

Cœur d'or

Depuis deux ans, ce sportif au palmarès impressionnant, s'implique aux côtés de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et du Challenge Michelet.

« *ON PEUT toujours rebondir dans la vie !* ». Cyril Moré fait partie de ces personnes à l'optimisme communicatif. Sa personnalité, son histoire et son parcours en ont fait le parrain naturel d'une manifestation comme le Challenge Michelet (voir p. 5).

C'est en 2008 que tout a commencé. Cyril, multi-médaillé d'or aux championnats du monde et d'Europe d'escrime handisport, et 4^e aux Jeux paralympiques de Vancouver en ski alpin, est salarié chez EDF, entreprise partenaire de la délégation Centre-Est. En

tant que sportif de haut niveau, il est également membre du team EDF. C'est naturellement que l'entreprise se tourne vers cet athlète affable et aux convictions affirmées et lui propose de parrainer la délégation. « *J'avais déjà été amené à m'engager dans des actions auprès de jeunes en difficulté. J'étais convaincu de l'intérêt de cette mission. Alors j'ai accepté d'accompagner ces jeunes* ». Au fil des rencontres entre le champion et les mineurs PJJ, les liens se sont renforcés. Courage, respect de l'autre et de sa différence, toutes ces valeurs ont été pal-

pables à chacune de leurs entrevues. « *Il y a eu notamment ce match de basket handisport que nous avons organisé avec le club handi-basket de Meylan-Grenoble, se souvient Cyril Moré. J'ai dû les bousculer pour qu'ils finissent par accepter de jouer en fauteuils* ».

En janvier 2010, quelques jeunes de la délégation ont fait le déplacement à Sestrières pour le soutenir lors des qualifications pour les JO. « *J'ai rencontré des adolescents adorables. Quand je leur parle de seconde chance*

et de clichés à dépasser, cela fait doublement sens au regard de ma situation et de la leur ». Cyril Moré leur parle sans détour de son parcours de vie. A 20 ans, il perd l'usage de ses jambes suite à un accident de ski. S'en suit un séjour dans un centre de rééducation où il prépare son bac avec l'aide de professeurs. « *Quand tu es soutenu et que l'on te guide, tu t'aperçois que tu n'es pas plus cancre qu'un autre* ». C'est là qu'il découvre l'escrime et le handisport. Une révélation pour le sportif qu'il a toujours été. « *C'était comme une fenêtre qui s'ouvrait. J'ai vu*



© LAURENCE CAVÉ / DPJJS-COURE

«
Donner
le meilleur
»

que je pouvais maîtriser mon destin, prendre des risques, ne pas être dans une démarche d'assistanat ». Avec le temps, le jeune homme parvient à envisager les choses autrement. Son bac en poche, il entame des études de droit et obtient un DESS en ressources humaines.

C'est son engagement à la fédération handisport qui l'amènera à décrocher son premier poste chez EDF. Sa disponibilité et son implication lors des deux dernières éditions du Challenge, à Quimper

en 2009 et à Grenoble en mai dernier, ont été totales. « *Je me suis senti utile et j'ai pris aussi beaucoup de plaisir à être avec les jeunes et ressentir leur ferveur* ». Voir des jeunes qui auraient pu entrer en conflit parvenir à transcender la compétition en une belle fête a ému le champion. Et le fidèle parrain d'encourager une énième fois ses jeunes protégés : « *Continuez les gars ! Ne lâchez rien et allez le plus loin possible. Vous en avez les capacités. Donnez le meilleur* ». ■

